1 Organisation

1.1 Organisateur et directeur d'épreuve

- Association Trail & Fly Sassariente, Directeur d'épreuve Droz Gaël
- Soutien de Paramania (Ecole de parapente, Renato Wüest).

1.2 Jury

- Formé en cas de litige pendant la compétition, il est composé comme suit :
- ➤ 1 représentant de l'organisation ;
- > 2 pilotes tirés au sort parmi les participants.
- Le rôle du jury est de statuer en cas de litige entre concurrents et de valider le calcul des points permettant l'établissement du classement.

1.3 Condition de vol et de marche

- Les pilotes sont les seuls à prendre les décisions qui s'imposent quant au choix des itinéraires pédestres et quant au choix de voler. Sont réservées les interruptions momentanées de vols.
- Il est cependant interdit d'entrer dans des propriétés privées ou de traverser des terrains privés. Il est impératif de respecter les sentiers. Les traces GPS sont disponibles sur le site.

1.4 Règles de vol

- Le pilote s'engage à respecter les règles de vol qui s'appliquent au parapente conformément aux lois en vigueur. Le non-respect de ces règles entraînera une pénalité voire une disqualification.

1.5 Conditions de report ou d'annulation

- Si les prévisions météorologiques s'avèrent particulièrement défavorables, l'organisation de la course se réserve la possibilité de reporter la course sur la date de réserve ou voir même d'annuler partiellement ou complètement la manifestation.

1.6 Ethique et dopage

- L'organisation se veut respectueuse de l'environnement et en attend autant de chaque concurrent.
- L'association Trail & Fly Sassariente s'engage sans réserve pour un sport sans dopage et soutient la prévention du dopage. Non seulement les substances interdites dans le corps, mais aussi, par exemple, leur possession, le refus de se soumettre à un contrôle ou le non-respect de l'obligation de déclaration sont interdits par le statut de Swiss Olympic en matière de dopage.

2 Pilotes

2.1 Conditions générales de participation

- Chaque pilote doit :
- Être majeur ;
- ➤ Être titulaire d'une licence de pilote de vol libre, catégorie parapente (FSVL) ou IPPI Card (niveau 4 ou 5) qui doit être présentée à la remise des dossards (ou copie envoyée préalablement à l'organisation pendant le processus d'inscription);
- > Pouvoir justifier d'une RC aérienne ;
- Être assuré en cas d'accident ;
- ➤ Les pilotes en formation (pilote élève) peuvent être admis sous conditions particulières et en accord avec l'organisation pour autant que les directives en vigueur de la FSVL soient respectées.

3 Modalités

3.1 Modalité d'inscription

- Dernier délai pour les inscriptions : 14 jours avant la course.
- L'inscription sera définitive après réception du paiement. (Passé ce délai, un supplément de 20 CHF sera demandé).
- l'inscription se fera par internet en suivant le lien disponible sur le site
- La confirmation d'inscription sera validée par mail auprès des pilotes. La liste des inscrits sera mise en ligne sur le site et actualisée régulièrement. Le nombre maximum de participants est de 70 pour la catégorie « Extreme » et de 50 pour la catégorie « Adventure ». L'organisation se réserve le droit d'accepter des concurrents supplémentaires au cas par cas.
- Au-delà, les pilotes seront mis en liste d'attente dans l'ordre d'inscription. L'organisation se réserve le droit de refuser un pilote s'il ne présente pas les qualités requises pour participer en sécurité à cette épreuve.

3.2 Frais d'inscription

- Le montant se monte à 110 CHF par participant/e.

3.3 Prestations comprises dans l'inscription

- © Tous les déplacements nécessaires ainsi que les montées en cabine ou en véhicule ;
- © Petit déjeuner d'accueil avant le départ de la course ;
- © Les ravitaillements copieux pendant toute la journée ;
- © Le repas du soir après la course, Blu Restaurant & Lounge Locarno ;
- © Prix souvenir lors de la remise des dossards ;
- © T-shirt Compressport Edition spéciale et unique pour la course.

3.4 Clause de remboursement

- > En cas d'annulation par le participant ;
- (Selon les cas, la liste d'attente et les coûts fixe, l'organisateur s'efforce toujours de rembourser le maximum du montant possible.)
- plus de 30 jours avant la date de la course : 80% du montant d'inscription sera remboursé.
- entre 30 jours et 15 jours avant la date de la course : 50% du montant d'inscription sera remboursé.
- -moins de 15 jours avant la date de la course : la totalité du montant d'inscription sera gardé par l'organisateur pour couvrir les frais fixes de la course.
- En cas d'annulation complète de la course par l'organisateur ;
- Environ 20 à 30% du montant d'inscription sera gardé comme participation aux frais d'annulation. L'organisateur s'efforce de rembourser le maximum possible.

3.5 Liste des inscrits

- L'organisation considère que tous les pilotes inscrits à la « Belli in fly » participent à l'intégralité de l'épreuve. Si un pilote décide d'arrêter la course, il doit en informer l'organisation sans délai.

3.6 Le pointage de sécurité

- Tous les pilotes inscrits doivent impérativement pointer individuellement au plus tard à 18h00 à l'atterrissage de Locarno.
- En cas d'impossibilité, il est indispensable d'en aviser l'organisateur par téléphone. Si aucune nouvelle du pilote n'a été donné avant 19h00, les secours seront automatiquement engagés.
- Le pointage sécurité permet à l'organisation de ne pas déclencher des recherches et des secours inutilement. L'absence de pointage sécurité est une faute grave et entraînera des sanctions. Sans nouvelles d'un participant, l'organisation engagera des recherches. Sans raison valable les frais engendrés seront à la charge du participant.

3.7 Cas d'urgence

- Le pilote qui vole à proximité d'un pilote en difficulté doit lui porter assistance ou avertir par tous les moyens l'organisation. Le jury appréciera le mode de compensation du score du pilote qui aura porté secours.

4 Matériel de vol et contrôles

4.1 Généralité

- Le choix du matériel personnel peut se faire jusqu'au départ de la première montée. Ensuite il n'est plus possible de changer. (Par exemple changement de la taille de voile).
- Il est possible de laisser un petit sac avec des affaires de rechange sur la zone d'atterrissage. (Lido Locarno, Base Camp).

4.2 Matériel obligatoire

- L'ensemble de l'équipement de vol doit être homologué EN ou LTF;
- ➤ Parapente certifié EN 926-2 et 926-1, utilisé dans la plage de poids conforme aux spécifications du constructeur ;
- ➤ Sellette avec protecteur : EN 1651 / LTF 91/09 ;
- ➤ Parachute de secours : utilisé dans la plage de poids conforme aux spécifications (son absence constatée entraînera immédiatement une exclusion de la compétition) ;
- Casque homologué EN 966 (sports aériens) ou EN 1077 (sports d'hiver) ;
- ➤ Téléphone portable en fonction durant toute l'épreuve. Enregistrer dans le répertoire le numéro de sécurité de l'organisation qui vous sera communiqué lors du Briefing ;
- ➤ Goblet personnel de 15cl minimum (pour les ravitaillements dans un but écologique, celui-ci peut être laisser dans le petit sac avec les affaires de rechange).

4.3 Contrôles ponctuels

- L'organisateur s'autorise à pratiquer des contrôles ponctuels de matériel en cours de journée. Le concurrent contrôlé à l'obligation à s'y soumettre. Tout concurrent n'ayant pas tout le matériel exigé, sera exclu de la course.

5 Parcours

5.1 Principe de base

- La course se compose de 3 montées différentes et 3 vols avec à chaque fois un départ en masse à un horaire précis. Afin de participer à la montée suivante, il est impératif d'être dans le secteur 5min avant le départ.
- Selon la forme physique et l'envie (Extreme / Adventure) il est possible de ne pas faire toutes les montées ou de faire une pause entre la première et la dernière. La première montée doit être cependant faite, ensuite c'est à la carte. Les transports seront organisés tout au long de la compétition.
- Il est possible de récolter des points avec la montée à pied (selon le dénivelé) ainsi que de récolter des points à l'atterrissage (selon précision).

5.1.1 Vue d'ensemble

- Le Tableau ci-dessous résume clairement le programme, les différences entre les deux catégories et explique les différentes variantes pour les montées, les vols ainsi que les points Bonus.

Horaire	EXTREME		ADVENTURE		
Horane	Programme	Points	Programme	Points	
08h00	Start Montée Nr 1 (Vira Gambarogn	10)	Start Montée Nr 1 (Vira, Bus)		
V1 Extr 3K	Route 772m/M - Cab Gambarogno	900	Alpe di Neggia - Cab Gambarogno	300	
V2 Extr 4K	Vira - Cab Gambarogno	1500	Daca 1200m/M - Cab Gambarogno	500	
only 4K	Bonus montée en moins de XhXX	200			
	Vol direction Locarno		Vol direction Locarno		
	Précision d'atterrissage	500 à 0	Précision d'atterrissage	500 à 0	
11h10	Barrière horaire à l'atterro de Locarn	0	Barrière horaire à l'atterro de Locarno		
11h15	Start Montée Nr 2 (Locarno)		Start Montée Nr 2 (Locarno, Bus, Cabine)		
V1 Extr 3K	Route 606m/M - Cimetta	1000	Bus + Cabine Orselina - Cimetta	100	
V2 Extr 4K	Locarno - Cimetta	1500	Parking Brè 1014m/M - Cimetta		
only 4K	Bonus montée en moins de XhXX	200			
	Vol direction Locarno		Vol direction Locarno		
	Bonus Thermique Madone	1000	Bonus Thermique Madone	1000	
	Précision d'atterrissage	500 à 0	Précision d'atterrissage	500 à 0	
14h40	Barrière horaire à l'atterro de Locarn	0	Barrière horaire à l'atterro de Locarno		
14h45	Start Montée Nr 3 (Locarno-Ascona	rt Montée Nr 3 (Locarno-Ascona neutralisé)		Start Montée Nr 3 (Locarno, Bus)	
Extr 3K/4K	Locarno/Ascona - Alpe Naccio	1200	Parking 1106m/M - Alpe Naccio	300	
	Bonus Top 10 en haut	1000 à 100			
	Vol direction Locarno		Vol direction Locarno		
	Précision d'atterrissage	500 à 0	Précision d'atterrissage	500 à 0	
18h15	Barrière fin de la course à l'atterro de Locarno		Barrière fin de la course à l'atterro de Locarno		

5.1.2 Précision d'atterrissage

- Il est possible de récolter des points pour les deux catégories avec la précision d'atterrissage.

Cible 1m de diamètre 500 points Cible 10m de diamètre 300 points Cible 20m de diamètre 200 points Arrivé au terrain, environ 100m 100 points

- Le premier contact avec le pied compte. Le pilote ne doit pas tomber ou toucher autre chose que ses pieds, il doit finir son atterrissage debout pour valider les points. En cas de chute, de manœuvres dangereuses en final ou alors un atterrissage hors zone, aucun point ne sera attribué.

5.1.3 Points BONUS

- Il est possible de récolter 1000pts BONUS lors du deuxième vol (Cimetta) si le pilote survole le Madone 2051m/M. Les points BONUS seront attribués après l'atterrissage uniquement si une photo prise lors du vol peut le prouver. (ou alors une trace GPX)
- Il est possible de récolter des points BONUS sur la dernière montée (Ascona Alpe Naccio) pour les 10 premiers de la catégories Extreme.(1er = 1000pts / 2ème 900pts / ... / 10ème 100pts).
- Il est possible de récolter quelques points bonus supplémentaires selon le Briefing détaillé de la course.

5.2 Attribution des points

- A l'arrivée de la montée choisie (selon la forme physique), il faut impérativement s'annoncer auprès d'un organisateur sur le poste avant de décoller.
- A l'atterrissage (selon la précision) l'un des organisateurs distribuera un jeton avec le nombre de points effectués.
- -Les divers points seront acquis et enregistrés lorsque le participant se sera présenté au bureau de course après chaque atterrissage.

5.3 Malus

- Tout participant qui sera surpris à jeter des déchets dans un endroit autre que prévu à cet effet se verra infliger un malus.
- Tout participant qui ne se soumet pas aux directives de l'organisateur ou qui enfreint de manière évidente des règles de vols se verra sanctionné d'un malus selon la gravité du cas.

5.4 Fin de la course

- À l'heure de la fin de la course, soit à 18h00 tous les participants doivent être au sol et avoir annoncé leur retour au bureau de course.

5.5 Interruption momentanée des vols

- L'organisation peut à tout moment interdire les décollages et ou les ateliers de précision. Selon la situation les concurrents seront informés au plus vite de la marche à suivre.
- Les pilotes devront se conformer aux indications des contrôleurs (décollage en contre bas, descente à pied obligatoire, etc)

5.6 Vainqueur de l'épreuve

- Sera désigné vainqueur de la course celui qui aura récolté et validé le plus de points. En cas d'égalité celui qui aura clôturé la compétition en premier (heure d'arrivée au bureau de course) gagnera au classement.
- Un podium sera établi avec les 5 meilleures concurrentes féminines et les 5 meilleurs concurrents masculins de chaque catégorie. (Extreme / Adventure).

6 Droits d'images

- En s'inscrivant, les participants autorisent l'organisateur ainsi que tous les tiers qu'ils pourraient autoriser à capturer et utiliser tous les enregistrements audio, vidéo et les photographies effectués pendant l'évènement.
- Ils autorisent également l'organisation à utiliser leur nom, image, voix, apparence, faits et gestes, tout élément biographique, à toutes fins (commerciale, promotionnelle ou autre) et sur tout support sans aucune restriction, dans le temps, pour tout type et quantité et pour tout moyen de distribution, sans que ceci leur ouvre d'autre droit, rémunération ou indemnité.
- L'organisation ou tous tiers qu'il pourrait autoriser, auront le droit d'utiliser, exploiter, diffuser et reproduire les éléments enregistrés sur tous supports connus ou inconnus tels que la radio, la télévision, internet (...)

7 Responsabilité

- La participation à la course se fait exclusivement sous sa propre responsabilité. Chacun d'entre eux est tenu de s'assurer personnellement pour tous les risques liés à sa participation à la manifestation, risques envers lui-même et envers les tiers. (Assurance RC, assurance accident, assurance dommage, ...)
- L'organisation décline toute responsabilité envers les participants et envers les tiers pour tout dommage pouvant survenir de la participation à la manifestation. En apposant sa signature au bas du présent règlement ou en acceptant celui-ci par son inscription, le participant exonère l'organisation de toute responsabilité envers lui-même et s'engage à assumer seul toute responsabilité envers les tiers pouvant découler de sa participation et de ses propres faits.

8 Droit de réserve

- L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement. La version disponible sur le site fera foi.

9 Acceptation du règlement

- Le fait de s'inscrire et de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

DATE :	/	/	
NOM :			
PRENOM:			
SIGNATURE :			